

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GODBOUT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GODBOUT, À LA SALLE GUY
POITRAS, LE LUNDI 10 JUIN 2024 À 19h00.**

Sont présent(e)s :

Guy Coté, maire	
M. Alain Bachand, conseiller :	siège n° : 1
Eric Larocque, conseiller :	siège n° : 2
M. Réjean Sini, conseiller :	siège n° : 3
Mme Valérie Desbiens, conseillère :	siège n° : 4
Mme Danielle Michaud, conseillère:	siège n° : 5
Mme Edith Simard, conseillère:	siège n° : 6

Mme Marie Pier Larouche, directrice générale et greffière-trésorière

Est absent :

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h05

9 personnes sont présentes à la séance.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture d'assemblée**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024**
- 4. CONSEIL MUNICIPAL**
 - 4.1 Communication du maire et suivi des conseillers.
- 5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 6.1 Présentation des états financiers 2023 par la firme Mallette;
 - 6.2 Adoption des états financiers 2023;
 - 6.3 Liste des comptes payés et à payer, rapport des dépenses et contrats octroyées en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que le dépôt des achats effectués par carte de crédit.
 - 6.4 Dépôt des états financiers au 31 mai 2024;
 - 6.5 Adhésion à l'ADMQ;
 - 6.6 Formation DMA pour la directrice générale;
 - 6.7 Nomination d'un(e) émissaire de la langue française;
 - 6.8 Évènement 5 à 7 du préfet de la Manicouagan;

6.9 Signataire pour le EPRTNT;

6.10 Signataire pour le PSPS;

6.11 Représentante pour le MADA;

6.12 Remboursement de taxes

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Adoption du règlement 24-01 de la Régie de gestion des matières résiduelles

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

12. VARIA

12.1 _____

12.2 _____

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-06-01

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par M. Guy Coté, maire;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Réjean Sini

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-06-02

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2024

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024 et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Danielle Michaud

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Maire;

Conseillers;

5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 Présentation des états financiers 2023 par la firme Mallette.

2024-06-03

6.2 Adoption des états financiers 2023.

ATTENDU QUE M. Eric Labrie de la firme Mallette à fait la présentation des états financiers 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Edith Simard **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter les états financiers pour l'année 2023.

2024-06-04

6.3 Liste des comptes payés et à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit.

ATTENDU QUE la liste des comptes payés et à payer ont été déposées pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Alain Bachand

D'approuver la liste des comptes payés au montant de 26 203.36\$ d'autoriser le paiement des comptes à payer pour la somme de 22 807.20\$;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-06-05

6.4 Dépôt des états financiers au 31 MAI 2024

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 31 mai 2024 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité de Godbout;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Danielle Michaud

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 31 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-06-06

6.5 Adhésion à l'ADMQ (Association des Directeurs des Municipalités du Québec)

ATTENDU QUE la municipalité de Godbout a procédé à l'embauche d'une nouvelle directrice générale;

ATTENDU QU'en faisant parti de cette association, elle aura accès à des informations et des formations pertinentes pour la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Eric Larocque

QUE le conseil accepte de payer le montant de 949\$ plus taxes pour l'adhésion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-06-07

6.6 Formation DMA (Directeur Municipal Agréé).

ATTENDU QUE l'ADMQ offre une formation pour les directeurs/directrices de municipalité;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Desbiens

QUE le conseil accepte le déboursier de 2 400\$ plus taxes, pour une formation de 150 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-06-08

6.7 Nomination d'une émissaire de la langue française

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a adopté la Politique linguistique de l'État qui renforce la place du français au Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. Réjean Sini

QUE le conseil municipal nomme Mme Marie Pier Larouche comme émissaire de la langue française pour la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-06-09

6.8 Évènement 5 à 7 de la Chambre de commerce de Manicouagan

IL EST PROPOSÉ PAR M. Alain Bachand

QUE le conseil municipal de Godbout autorise M. Guy Côté et Mme Marie Pier Larouche pour représenter la municipalité et accepte d'effectuer le paiement de 103.48\$ taxes incluses pour la directrice générale. Les frais du maire seront payés par la MRC Manicouagan

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-06-10

6.9 Dépôt du projet à l'EPRTNT (Entente de Partenariat Régional et Transformation Numérique en Tourisme)

ATTENDU QUE la Municipalité de Godbout veut bonifier les projets de camping municipal et celui des vélos électriques;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Desbiens

QUE Mme Marie Pier Larouche, directrice générale et greffière trésorière, soit autorisée à faire une demande, effectuer le suivi, signer la convention et faire la reddition de compte pour l'EPRTNT.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-06-11

6.10 Signataire pour le dépôt au PSPS (Programme de Soutien aux Projets Structurants) pour le pont de la petite rivière et la rampe de mise à l'eau

ATTENDU QUE la municipalité de Godbout veut restaurer le pont de la petite rivière et la rampe de la mise à l'eau;

II EST PROPOSÉ PAR Mme Danielle Michaud

QUE Mme Marie Pier Larouche, directrice générale et greffière trésorière, soit autorisée à faire une demande, effectuer le suivi, signer la convention et faire la reddition de compte pour le PSPS

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-06-12

6.11 Représentante de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA)-volet 1 : soutien à la réalisation de politique et de plans d'action en faveur des aînés

ATTENDU QUE la municipalité de Godbout souhaite devenir une municipalité amie des aînés;

II EST PROPOSÉ PAR M. Eric Larocque

QUE Mme Marie Pier Larouche, directrice générale et greffière trésorière, soit autorisée à faire une demande, effectuer le suivi, signer la convention et faire la reddition de compte pour le programme de soutien à la démarche du MADA, volet 1, soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés.

2024-06-13

6.12 Remboursement de taxes

ATTENDU QUE la MRC Manicouagan a procédé à une annulation de fiche contribuable sur le territoire de Godbout;

ATTENDU QUE les taxes municipales avaient été payées pour l'année 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Réjean Sini

QUE la municipalité rembourse la somme de 216.30\$ au matricule #9572 77 6696 pour l'année 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Pas de point à traiter

8. TRAVAUX PUBLIC

Pas de point à traiter

9. HYGIÈNE DU MILIEU

2024-06-14

9.1 RGMRM règlement #24-01 modifiant le règlement #12-03 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel

ATTENDU QUE la RGMRM a adopté le règlement #24-01 modifiant le règlement #12-03, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 1 787 007\$.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Réjean Sini

QUE le conseil municipal de Godbout approuve le règlement #24-01 modifiant le règlement 12-03, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 1 787 007\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Pas de point à traiter

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Pas de point à traiter

12. VARIA

12.1 _____

12.2 _____

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-06-15

14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Danielle Michaud

DE lever l'assemblée il est 20h22

Guy Côté
Maire

Marie Pier Larouche
Directrice générale, greffière trésorière